



19 juillet 2012

Pour diffusion immédiate

***L'AAJ déplore l'abolition du Fonds pour l'amélioration de la programmation locale***

MONCTON, N.-B. – L'Association acadienne des journalistes (AAJ) appréhende les conséquences de la décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) d'abolir le Fonds pour l'amélioration de la programmation locale.

La création du fonds en 2009 a permis l'amélioration de la production télévisuelle en Acadie, tant sur le plan culturel que journalistique. Son abolition progressive d'ici au 31 août 2014 risque fort de faire disparaître certaines émissions d'une grande importance pour les francophones vivant en milieu minoritaire, selon l'AAJ.

L'association craint que la décision du CRTC ait un effet particulièrement néfaste sur la programmation de Radio-Canada en Acadie puisque de nombreuses productions télévisuelles produites par la station sont financées en partie ou en totalité par le Fonds.

«Si Radio-Canada Acadie est forcée de supprimer certaines émissions d'information, ce sont les francophones des quatre provinces de l'Atlantique qui vont en souffrir puisque la société d'État est souvent l'unique diffuseur de contenu local en français à la télévision», prévient le président de l'AAJ, Justin Dupuis.

La suppression du Fonds arrive à un moment particulièrement inopportun pour le diffuseur public, rappelle M. Dupuis, puisque Radio-Canada doit déjà faire face à de nouvelles coupes dans son financement.

*L'AAJ a pour mission de favoriser l'unité des journalistes des médias francophones des provinces de l'Atlantique sur toutes les questions d'ordre professionnel et contribuer à assurer la protection du droit du public à une information honnête, complète, diversifiée et de qualité et le droit du journaliste à la liberté de presse et d'expression.*

- 30 -

Renseignements :

Justin Dupuis

(506) 962-2649

acadie.journalistes@gmail.com

aajacadiet.wordpress.com